MASTER EN SCIENCES SOCIALES (MA ScS)

Pilier principal MA ScS	90 ECTS			
30 ECTS du tronc commun, 30 ECTS dans un pilier du MA ScS, 30 ECTS mémoire	ECTS	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
1 ^{ère} et 2 ^{ème} année				
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE	30			
L'étudiant-e complète son tronc commun de manière à obtenir o 15 ECTS en "cours transversaux: Concepts et notions" o 10 ECTS en "méthodes" o 5 ECTS en "séminaires interdisciplinaires"	au total:			
Cours transversaux : Con-	cepts et notions			
Enseignements au choix (15 ECTS):				
Circulation des connaissances: Approches critiques de la mondialisation I (Crevoisier)	5	A	2	EX.O15'
Circulation du capital: Approches critiques de la mondialisation II (Crevoisier)	5	P	2	EX.O15'
Circulation du capital : Sociologie politique de l'action publique (Rossini)	5	P	2	éval. int.
Circulation des personnes: Démocratie, populisme et droits de l'homme (D'Amato)	5	A	2	éval. int.
Circulation des personnes: Le sport comme « fabrique de l'homme » (Jaccoud)	5	P	2	éval. int.
Circulation des personnes: La migration irrégulière et les « sans papiers » (Achermann)	5	P	2	éval. int.
Circulation des connaissances: Etudes genres: thèmes spécifiques (Schulze)	5	P	2	éval. int
Circulation des connaissances : Mondialisation urbaine I : Les villes globales : théories, approches et dimensions (Söderström)	5	A	2	éval. int.
Circulation des connaissances : Mondialisation urbain II : Au-delà des villes globales : les villes « ordinaires » (Söderström)		P	2	Eval. Int.
Circulation des connaissances : Psychologie de la communication et circulation des connaissances (Marro)	5	P	2	EX.E2H
Circulation des connaissances : Initiation au Projet Urbain (Malfroy)	5	P	2	éval. int.
Méthodes		•	•	•
Enseignements au choix (10 ECTS):				
Séminaire méthodes et économie territoriale (Crevoisier)	10	A + P	2	éval. int.
Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales (prérequis : cours d'introduction générale aux méthodes qualitatives BA) (Dahinden)		A + P	2	éval. int.
Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales (prérequis : cours d'introduction générale aux méthodes qualitatives BA) (Neubauer)	10	A + P	2	Eval. Int.
Analyse quantitative des transformations sociales I (TC) (prérequis : Statistique I et II ou équivalent) (Voll)	5	A	2	éval. int.
Analyse quantitative des transformations sociales II (prérequis : Analyse quantitative des transformations sociales I) (TC) (Voll)	5	P	2	éval. int.
Séminaires interdisc	inlinaires	<u>l</u>		

L'interdisciplinarité en acte : concepts théoriques en débat (Dahinden, Ghasarian, Perret-Clermont, Piguet, Söderström, Hainard)	5	A + P	1	éval. int.
Migrations forcées et aide humanitaire (Fresia/Piguet) (voir note 1)	5	P	2	éval. int.
Séminaire d'histoire moderne : « Vendre et consommer », XVIIIe-XXe siècles (Sougy)	5	P	2	éval. int.
Individus, cultures et connaissances : Religions, ressources et transnationalisation (Zittoun/Dahinden)	5	P	2	éval. int.
Travaux dirigés (réservé à des situations particulières)	5			selon ens.
Migration et sécurité : perspectives du droit et des sciences sociales (A. Achermann/ Ch. Achermann/Amarelle/Progin-Theuerkauf)	5	A	2	éval. int.
Crédits libres orientés (stages, cours dans d'autres universités)	5			selon ens.
MEMOIRE	30			
(voir note 2)				
Un PILIER du MA ScS (cf. le plan d'études du pilier)	30			
Total 1ère et 2ème année	90			

Pilier principal MA ScS	60 ECTS			
10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans un pilier du MA ScS, 30 ECTS du mémoire	Crédits	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
1 ^{ère} et 2 ^{ème} année				
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE	10			
10 crédits à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires)				
MEMOIRE	30			
(voir note 2)				
UN PILIER DU MA ScS (cf. le plan d'études du pilier)	20			
Total 1ère et 2ème année	60			

Pilier secondaire MA ScS	30 ECTS			
10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans l'orientation	ECTS	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
1ère et 2ème année				
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)	10			
10 crédits à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires)				
UN PILIER DU MA ScS (cf. le plan d'études du pilier)	20			
Total 1ère et 2ème année	30			

Remarques générales sur le master et ses piliers à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS ou 90 crédits ECTS

- Les étudiant-e-s peuvent combiner deux disciplines (p.ex. pilier principal: Anthropologie sociale et pilier secondaire: Géographie) – ou combiner un pilier (p.ex. sociologie) avec un pilier d'un autre master de la FLSH (p.ex. histoire / philosophie).
- Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers. L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'il/elle entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents.
- D'entente avec le ou la responsable du Master ou du pilier, l'étudiant-e peut, dans le cadre d'un MA ScS à 90 crédits ECTS, valider jusqu'à 5 crédits ECTS (1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de stage + rapport) de stage dans son tronc commun interdisciplinaire ou dans son pilier.
- Dans le cadre d'un MA ScS à 120 crédits ECTS, l'étudiant-e peut, d'entente avec le ou la responsable du Master ou de pilier faire valider jusqu'à 30 crédits ECTS de stage
- Crédits libres orientés: il est possible de faire valoriser un cours (au maximum 5 crédits ECTS) pris dans une autre Université suisse (ainsi que dans l'IUKB (Master en tourisme: http://www.iukb.ch/?id=222). Les étudiant-e-s sont prié-e-s de s'adresser au responsable du Master et du pilier avant de faire valider leur choix.

Note 1

Le nombre de participant-e-s à ce séminaire est limité. Priorité sera donnée aux personnes ayant validé le cours de géographie des migrations ou le cours d'anthropologie du développement.

Note 2

Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorants) sont à définir en accord avec le/la directeur/trice, en principe au début du 2ème semestre du MA.